

## **STAGE 6 MOIS ARCHE AGGLO**

### **ELABORATION D'UN PROGRAMME D' ACTIONS SUR LES PLANTES INVASIVES DES ESPACES NATURELS SENSIBLES**

#### **Contexte**

ARCHE Agglo est une communauté d'agglomération, à cheval sur la Drôme et l'Ardèche, qui comprend 41 communes et 56 000 habitants. A ce jour, 26 communes sont concernées par un plan de gestion en faveur de la préservation et la mise en valeur des milieux naturels, dont la majorité se trouve sur des sites classés Espaces Naturels Sensibles (ENS) auprès des Départements.

Ces espaces protégés abritent une faune et une flore patrimoniales mais aussi des Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) qui menacent l'équilibre des écosystèmes. En effet, l'état de conservation des habitats naturels se trouve altéré, plus ou moins fortement, par la présence et le développement de plantes invasives. Plusieurs actions de gestion sont menées sur le territoire par divers intervenants. Sur certains sites, l'actualisation des connaissances est, en revanche, un préalable. En outre, favorisées par les plantations des jardins des particuliers, la sensibilisation des habitants est un complément à la gestion.

Il conviendra donc d'établir un programme d'actions sur les plantes invasives des sites naturels sensibles qui permettra de faire l'état des lieux des interventions en cours, puis de hiérarchiser les enjeux et prioriser les actions à venir sur les espaces naturels qui ne bénéficient pas de plans d'entretien de la végétation. Un temps de sensibilisation grand public complètera les missions.

#### **Objectifs**

- Clarifier les rôles et actions des différents acteurs
- Actualiser la connaissance sur les plantes invasives
- Proposer des mesures de gestion
- Sensibiliser les habitants

#### **Missions dédiées à l'étude**

- Synthèse bibliographique (guides sur les EEE, documents internes de gestion...)
- Etat des lieux des interventions, recueil d'informations auprès des différents acteurs (opérations en cours et perspectives)
- Mise à jour des connaissances sur la flore invasive des espaces naturels du territoire à partir des plans de gestion de sites et d'observations sur le terrain
- Représentation cartographique
- Hiérarchisation des enjeux
- Priorisation des actions à venir en précisant les modalités d'intervention (contexte, objectif, descriptif, opérateur, coût)
- Sensibilisation des habitants à l'occasion de divers événements : conférence sur les EEE, Fête de la nature, Fête de la biodiversité...

## Profil du candidat

Niveau : bac + 3 à bac + 5.

Domaines : formation en lien avec la biodiversité et la gestion des espaces naturels.

### Connaissances/Compétences

- connaissances naturalistes et capacités d'observation indispensables ;
- connaissances en écologie de la conservation ;
- pratique du SIG ; et maîtrise des outils bureautiques (Excel, Powerpoint, Word) ;
- autonomie, rigueur scientifique, esprit de synthèse ;
- aptitudes sur le terrain ;
- bonne capacité rédactionnelle ;
- qualités relationnelles, sensibilisation, communication.

### Permis B obligatoire

## Conditions

Durée : 6 mois de mars/avril à août/septembre 2021

Localisation : siège administratif d'ARCHE Agglo, 3 rue des Condamines 07300 Mauves.

Rémunération : indemnité de stage selon la législation en vigueur, frais de déplacements remboursés selon barème officiel.

## Encadrement

Pôle Environnement – ARCHE Agglo

Sophie FOROT, chargée de mission milieux et espaces naturels.

## Recrutement

Le dossier de candidature est à envoyer par courriel avant le 12 Février 2021 à :

Sophie FOROT : [s.forot@archeagglo.fr](mailto:s.forot@archeagglo.fr)

Ce dossier comprendra un CV détaillé, une lettre de motivation et tous les travaux susceptibles d'éclairer le jury.

La sélection des dossiers sera suivie d'un entretien individuel.

Pour toute question, vous pouvez contacter Sophie FOROT par mail ou au 04 26 78 57 61.